



Démontage de vieilles voitures sur le devant de la maison

Par **doisy tanguy**, le **17/06/2017 à 19:35**

Bonjour,

J'habite une petite ville et j'ai le fils de mon voisin qui démontent de vieilles voitures pour en vendre les pièces via un célèbre site de vente le B// c///.

Au niveau juridique en a t'il le droit?

Beaucoup de mes voisins se plaignent de ce paysage de casses auto avec toutes les nuisances pollution bruit passage de personnes douteuses paiement de mains en mains... et j'en passes...

Que puis je faire j'ai déjà eu affaire avec le père de celui ci mais pour lui il a le droit ...(douanier à la retraite)actuellement il y a plus de 6 voitures sur cales désossé plus de moteur, ni de sièges, pare choc ...

J'aimerais savoir qu'elle est la solution pour en finir avec se désagrément .

Merci beaucoup

Tanguy

Par **Visiteur**, le **17/06/2017 à 20:13**

Bonjour,

La police peut dresser un pv pour nuisances.

Par **doisy tanguy**, le **17/06/2017 à 21:57**

Merci beaucoup pour votre réponse si rapide peut être porté plainte ?

merci

tanguy